

**COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES\* | 25**

Analyser la fonction de travail de technicienne et de technicien en éducation spécialisée

Adopter une conduite professionnelle conforme à l'éthique de la profession

Communiquer avec la clientèle au sein d'une équipe de travail

Établir une relation d'aide

Animer des groupes de clientèles et des équipes de travail

Interagir avec des clientèles appartenant à différentes communautés culturelles et ethniques

Effectuer des interventions auprès des personnes en situation de crise

Protéger son intégrité personnelle

Porter assistance à une personne ayant besoin de soins

Rechercher des ressources et des services dans la communauté

Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne

Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne

Élaborer un plan d'intervention

Examiner des problématiques d'adaptation biopsychosociale

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience intellectuelle

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de personnes présentant une déficience et des déficits physiques et neurologiques

Effectuer des interventions auprès de personnes âgées en perte d'autonomie

Effectuer des interventions d'adaptation et de réadaptation auprès de jeunes présentant des difficultés d'adaptation

Effectuer des interventions de réadaptation auprès de personnes présentant des troubles de santé mentale et de toxicomanie

Effectuer des interventions auprès de jeunes présentant des difficultés sur le plan des apprentissages scolaires et du langage

Effectuer des interventions auprès de personnes vivant l'exclusion sociale et des problématiques de violence

Analyser les relations entre des phénomènes sociaux et des problématiques d'adaptation

Associer des approches, des objectifs et des techniques d'intervention à des problématiques d'adaptation

Élaborer des activités de développement et des outils cliniques

Effectuer des interventions auprès de personnes en processus de réinsertion sociale ou socioprofessionnelle

\* Certaines compétences spécifiques et/ou formations générales et complémentaires pourraient être reconnues par des substitutions ou des équivalences de formation créditée complétée et réussie dans une maison d'enseignement. Dans un tel cas, aucun frais ne s'applique.